



RCS : GRASSE

Code greffe : 0603

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRASSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00467

Numéro SIREN : 489 894 618

Nom ou dénomination : HP TRANSPORTS

Ce dépôt a été enregistré le 20/02/2017 sous le numéro de dépôt 696

HP TRANSPORTS

S.A.R.L. au capital de 10.000,00 Euros

Siège Social :

LE FLORES

12, Avenue de CASTELLANE

06100 NICE

R.C.S. NICE 489 894 618



**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU SAMEDI 20 JUIN 2015**

L'an deux mille quinze,
Et le vingt Juin,
A quatorze heures,

Les associés de la Société à Responsabilité Limitée **HP TRANSPORTS**, au capital de 10.000,00 Euros, entièrement libéré, divisé en 100 Parts Sociales de 100,00 Euros chacune de valeur nominale, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur la convocation régulière de la gérance.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Philippe HUCHANT, présent et acceptant, en sa qualité de Gérant Associé.

Le Président constate, d'après la Feuille de Présence, que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social.

L'Assemblée est donc déclarée régulièrement constituée, et peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le Président dépose devant l'Assemblée et met à la disposition de ses membres:

- le Rapport de Gestion établi par la Gérance sur les opérations de l'exercice clos le 31 Décembre 2014,
- le Bilan et les Comptes Annuels arrêtés au 31 Décembre 2014,
- le Rapport Spécial sur les conventions entrant dans le champ de l'article L.223-19 du Code de Commerce,
- le texte des projets de résolutions,
- les statuts de la société.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par les dites dispositions.

WP

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration à l'unanimité.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant:

ORDRE DU JOUR

- Lecture du Rapport de Gestion établi par la gérance sur les opérations de l'exercice clos le 31 Décembre 2014,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2014 et quitus à la gérance,
- Affectation du Résultat de l'exercice,
- Distribution éventuelle d'un Dividende,
- Lecture du Rapport Spécial de la Gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce, et décisions à cet égard,
- Questions diverses.

Il est ensuite donné lecture des Rapports de la Gérance.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis, personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes:

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du Rapport de Gestion établi par la Gérance sur les opérations de l'exercice clos le 31 Décembre 2014, approuve l'Inventaire et les Comptes Annuels savoir : le Bilan, le Compte de Résultat et l'Annexe, arrêtés à ladite date du 31 Décembre 2014, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle constate, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, que les comptes de l'exercice ne prennent en charge aucune somme correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement (CGI art 39-4).

En conséquence, elle donne à la Gérance quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Associés présents ou représentés.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du Rapport de Gestion, approuve la proposition de la Gérance et décide d'affecter le Bénéfice Net Comptable de l'exercice, soit la somme de 38.664,38 Euros comme suit :

En totalité, soit à concurrence de 38.664,38 Euros, au compte de Report à Nouveau Créancier.



Après cette affectation, le compte Report à Nouveau Créancier présentera un solde créditeur de 84.275,83 Euros. Il présentait, avant cette affectation, un solde créditeur de 45.611,45 Euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Associés présents ou représentés.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du Rapport de Gestion, approuve la proposition de la Gérance et décide, sur la somme de 84.275,83 Euros figurant au compte de Report à Nouveau Créancier, du fait de l'affectation faite préalablement du Résultat, d'affecter la somme de 20.000,00 Euros à la distribution d'un dividende de 200,00 Euros par Part Sociale, laquelle somme de 20.000,00 Euros sera intégralement éligible à la réfaction de 40,00 %.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Associés présents ou représentés.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport Spécial de la Gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce approuve chacune des conclusions de ce rapport ainsi que les conventions sur lesquelles il porte.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité, chacun des associés n'ayant pas participé au vote pouvant le concerner.

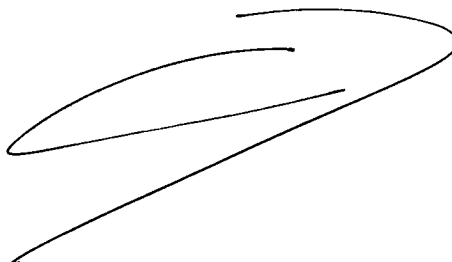
CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la rémunération perçue par la Gérance, soit 33.252,79 Euros bruts au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2014 et décide de reconduire cette rémunération pour l'exercice ouvert le 1^{er} Janvier 2015, sauf modification à intervenir en fonction de la bonne marche des affaires sociales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Associés présents ou représentés, Monsieur Philippe HUCHANT s'étant abstenu sur ce vote concernant sa rémunération.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à quinze heures.

Et de tout ce que dessus il a été dressé le présent Procès-Verbal signé, après lecture, par le Gérant, Président de séance.

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several sweeping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

HP TRANSPORTS

S.A.R.L. au capital de 10.000,00 Euros

Siège Social :

LE FLORES
12, Avenue de CASTELLANE
06100 NICE

R.C.S. NICE 489 894 618

RAPPORT DE GESTION ÉTABLI PAR LA GÉRANCE **Sur les opérations de l'exercice clos le 31 Décembre 2014**

Chers Associés,

Nous sommes réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément à la Loi et aux Statuts pour vous rendre compte de l'activité de notre société pendant l'exercice clos le 31 Décembre 2014 et pour que vous puissiez examiner les comptes dudit exercice.

Nous vous précisons que les comptes de notre société, soumis à votre approbation, ont été établis conformément aux règles comptables.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de Commerce, des Décrets et règlements applicables à la clôture de l'exercice.

Les comptes de la société sont établis conformément aux dispositions de la législation française et aux pratiques généralement admises en France, dans le respect du principe de prudence et dans l'hypothèse de continuité de l'exploitation, d'indépendance des exercices, et de permanence des méthodes comptables.

Un comparatif avec les comptes de l'exercice précédent vous est communiqué, pour mieux apprécier l'évolution de notre Société d'un exercice à l'autre.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ - RÉSULTATS :

Durant cet exercice, clos le 31 Décembre 2014, le Chiffre d'Affaires H.T. s'est élevé à 250.216,25 Euros, contre 182.221,61 Euros l'exercice précédent, en hausse très nette de 37,31 %, ce qui prolonge les progrès enregistrés au terme des exercices précédents, pour 27,34 % et 28,82 %. La progression en valeur absolue est de 67.994,64 Euros, elle-même en hausse en regard des 39.123,82 Euros de l'exercice passé.

Le Total des Produits d'Exploitation atteint 252.429,66 Euros, contre 183.547,39 Euros l'exercice précédent, en hausse de 37,53 %, légèrement plus nette que celle du seul Chiffre d'Affaires, après constatation de 2.205,19 Euros de Transferts de Charges, lesquels s'élevaient à 1.314,30 Euros l'exercice précédent, et de 8,22 Euros d'Autres Produits, contre 11,48 Euros l'exercice précédent.



Le Total des Charges d'Exploitation de la même période s'élève à 205.096,35 Euros, contre 130.603,21 Euros l'exercice précédent, en progression de 57,04 %, très supérieure à celle du Chiffre d'Affaires, ou du Total des Produits d'Exploitation, au détriment du Résultat d'Exploitation.

Cette évolution est imputable en priorité à l'évolution de notre masse salariale comme à l'accroissement des Autres Charges Externes, notamment des échéances de Leasing et d'un premier loyer élevé, conséquence d'une évolution de notre structure destinée à répondre favorablement aux sollicitations croissantes de la clientèle.

Cette évolution permettra de poursuivre notre développement, durant plusieurs exercices, toutefois ceci impacte défavorablement durant cet exercice le Résultat d'Exploitation, qui ressort bénéficiaire de 47.333,31 Euros, contre 52.944,18 Euros l'exercice précédent, en baisse de 10,60 %, après avoir connu une progression très importante au terme de l'exercice passé.

Les Charges d'Exploitation se décomposent comme suit, en pourcentage du Chiffre d'Affaires H.T. réalisé au cours de l'exercice:

	N	N-1
♦ AUTRES ACHATS, CHARGES EXTERNES	106.170,11 € 42,43 %	72.520,66 € 39,80 %
Dont :		
- Carburant	23.564,60 €	16.826,24 €
- Leasings	30.146,50 €	16.994,59 €
- Entretien Réparations Véhicules	9.170,33 €	5.003,14 €
- Assurances	8.361,95 €	6.213,92 €
- Honoraires	3.148,00 €	3.136,00 €
- Déplacements, Missions	8.792,11 €	7.825,12 €
♦ IMPOTS ET TAXES	3.549,24 € 1,42 %	1.242,24 € 0,68 %
♦ SALAIRES ET CHARGES (Effectif moyen : 2,25 personne ETP)	94.276,45 € 37,68 %	56.071,20 € 30,77 %
Dont :		
- Salaires du Personnel	64.614,46 €	38.668,87 €
- Charges Sociales	31.343,99 €	17.790,33 €
- CICE	- 1.682,00 €	- 388,00 €
♦ DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	1.063,53 € 0,43 %	648,00 € 0,36 %
♦ DOTATIONS AUX PROVISIONS	0,00 € N.S.	0,00 € N.S.
♦ AUTRES CHARGES	37,02 € 0,01 %	121,11 € 0,07 %
TOTAL	<u>205.096,35 €</u> 81,97 %	<u>130.603,21 €</u> 71,68 %

Le Résultat d'Exploitation est donc bénéficiaire de 47.333,31 Euros, contre 52.944,18 Euros l'exercice précédent.

Compte tenu d'un Résultat Financier bénéficiaire de 732,07 Euros, lequel s'élevait à 498,21 Euros l'exercice précédent, et d'un Résultat Exceptionnel déficitaire de 1.327,00 Euros, alors qu'il était déficitaire de 885,00 Euros l'exercice précédent, le Résultat Net Comptable présente un Bénéfice Net après Impôt d'un montant de 38.664,38 Euros, après constatation de 8.074,00 Euros d'Impôts sur les Bénéfices, alors qu'il atteignait 42.111,39 Euros l'exercice précédent, après constatation d'un montant d'Impôts sur les Sociétés de 10.446,00 Euros.

Le Résultat Net Comptable présente donc une baisse de 8,19% par rapport à l'exercice précédent, soit 3.447,01 Euros en valeur absolue, modeste en regard de la progression de 22.663,50 Euros de l'exercice précédent.

DÉPENSES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT :

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice ne prennent en charge aucune somme correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement (CGI art 39-4).

Un montant de 135,00 Euros, correspondant à des amendes de circulation, non déductibles fiscalement, a été réintégré pour le calcul du Résultat Fiscal et de l'Impôt sur les Sociétés.

AFFECTATION DES RÉSULTATS :

Nous vous proposons d'affecter le Bénéfice Net Comptable de l'exercice, soit la somme de 38.664,38 Euros comme suit :

En totalité, soit à concurrence de 38.664,38 Euros, au compte de Report à Nouveau Créancier.

Après cette affectation, le compte Report à Nouveau Créancier présentera un solde créditeur de 84.275,83 Euros. Il présentait, avant cette affectation, un solde créditeur de 45.611,45 Euros.

DISTRIBUTION EVENTUELLE D'UN DIVIDENDE :

Sur cette somme de 84.275,83 Euros figurant au compte de Report à Nouveau Créancier, du fait de l'affectation proposée ci dessus du Résultat, il vous est aussi proposé d'affecter la somme de 20.000,00 Euros à la distribution d'un dividende de 200,00 Euros par Part Sociale, laquelle somme de 20.000,00 Euros sera intégralement éligible à la réfaction de 40,00 %.

PERSPECTIVES D'AVENIR :

Notre activité a de nouveau progressé, et le créneau particulier sur lequel nous intervenons reste porteur, malgré la concurrence en évolution. Notre capacité financière nous a permis, grâce à une gestion prudente, de mettre en route un véhicule supplémentaire afin de satisfaire plus rapidement la clientèle. Ceci nous permet de poursuivre l'accroissement de notre chiffre d'affaires, tant sur nos clients habituels que grâce à des nouveaux contacts que nous ne pouvions solliciter jusqu'à présent.



Notre objectif pour 2015 sera de confirmer notre progression, de trouver des partenariats sur les missions que nous ne traitons pas et notamment de développer et conforter notre clientèle directe qui a des besoins spécifiques sur le marché de la livraison courte distance de plus de 3,5 tonnes, en lui proposant une prise en charge globale et compétitive.

RAPPEL DES DISTRIBUTIONS :

Conformément à l'article 243 bis du C.G.I., nous vous rappelons que notre société a procédé au terme des trois derniers exercices à :

- Une distribution de 26.000,00 Euros correspondant à 260,00 Euros par Part Sociale décidée au terme de l'exercice clos le 31 Décembre 2011 par l'Assemblée Générale des Associés tenue le 26 Mai 2012.
- Une distribution de 20.000,00 Euros correspondant à 200,00 Euros par Part Sociale décidée au terme de l'exercice clos le 31 Décembre 2012 par l'Assemblée Générale des Associés tenue le 25 Mai 2013.
- Une distribution de 20.000,00 Euros correspondant à 200,00 Euros par Part Sociale décidée au terme de l'exercice clos le 31 Décembre 2013 par l'Assemblée Générale des Associés tenue le 21 Juin 2014.

ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT :

Compte tenu de l'objet de notre société, aucun budget n'a été consacré à la recherche et au développement.

PRISE DE PARTICIPATION - SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES :

Notre société n'a effectué aucune prise de participation ou prise de contrôle.

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE :

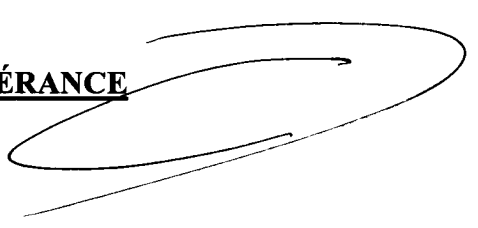
Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

CONVENTION DE L'ARTICLE L.223-19 du CODE de COMMERCE :

Vous aurez à approuver le Rapport Spécial sur les conventions entrant dans le champ d'application de l'article L.223-19 du Code de Commerce.

Nous vous remercions de bien vouloir approuver les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 Décembre 2014, tels qu'ils vous ont été présentés, d'accorder à la gérance quitus de sa gestion pour ledit exercice, et de procéder également au vote des résolutions, qui vous sont proposées.

LA GÉRANCE





IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012014	et clos le	31122014	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☐

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SARL HP TRANSPORTS 12 AV. DE CASTELLANE LE FLORES 06100 NICE			
SIRET 4 8 9 8 9 4 6 1 8 0 0 0 2 9			
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET											
-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

B ACTIVITE

Activités exercées	TRANSPORT 3T5	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	---------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	7 069	Bénéfice imposable à 15%	38 120	Déficit	
2 Plus-values						
PV à long terme imposables à 15%			Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%			
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches						
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes	☐	Zones franches urbaines	☐	Pôle de compétitivité
Entreprises nouvelles, art 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Autres dispositifs	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %		

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	
--	--

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessible sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique Recherche de formulaires, numéros d'imprimés 2032 ou 2033, formulaires 2032-NOT ou 2033-NOT

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
RUFF ET ASSOCIES ANTIBES Espace Antibes 2208, Route de Grasses 06600 ANTIBES Tél: 04 97 21 24 12			
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:		Identité du déclarant:	
N° d'agrément du CGA		Date: 27/03/2015 Lieu: NICE	
Tél:		Qualité et nom du signataire: GERANT HUCHANT Philippe	
		Signature	

Formulaire obligatoire
(article 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD
2015

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	20 000	payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)				e		
				f		
				g		
				h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				i		20 000
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j		
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)		20 000

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les		
	2	3	4	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.
1 Mlle TAMI Myriam Associée 12 Avenue De CASTELLON 06100 NICE	50	2014	7 310				
M HUCHANT Philippe Associé Gérant 12 Avenue De CASTELLON 06100 NICE	50	2014	27 057				

H AFFECTATION DES VOITURES DE TOURISME

Voitures affectées aux dirigeants ou aux cadres			Voitures utilisées pour les besoins généraux de l'exploitation		
Caractéristiques marque et puissance	Nom, qualité et adresse de la personne à laquelle la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)	Caractéristiques marque et puissance	Service auquel la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)

I DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	61 281	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice	
		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise SARL HP TRANSPORTSNéant ☐ *Adresse de l'entreprise 12 AV. DE CASTELLANE06100 NICE

Numéro SIRET *

4 8 9 8 9 4 6 1 8 0 0 0 2 9

Durée de l'exercice en nombre de mois *

1 2

Durée de l'exercice précédent *

1 2

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

				Exercice N clos le [3 1 1 2 2 0 1 4]		Exercice N-1 clos le [3 1 1 2 2 0 1 3]			
ACTIF		Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010		012					
	Fonds commercial *								
	Autres *	014	4 4 9	016	4 4 9				
	Immobilisations corporelles *	028	4 5 0 6	030	2 5 4 6	1 9 6 0		2 0 7 1	
	Immobilisations financières * (1)	040	2 1 0 2	042		2 1 0 2		9 0	
Total I (5)		044	7 0 5 7	048	2 9 9 5	4 0 6 2		2 1 6 1	
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052					
	Marchandises *	060		062					
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066				2 8 1	
	Créances (2)	068	4 4 9 9 2	070		4 4 9 9 2		3 0 2 6 0	
	Clients et comptes rattachés *								
	Autres * (3)	072	7 7 3 4	074		7 7 3 4		1 6 3 6	
	Valeurs mobilières de placement	080	2 1 8 1 6	082		2 1 8 1 6		2 1 1 3 4	
	Disponibilités	084	5 9 7 2 2	086		5 9 7 2 2		4 8 4 9 5	
	Charges constatées d'avance *	092	2 3 2 0	094		2 3 2 0		2 9 0 6	
	Total II	096	1 3 6 5 8 4	098		1 3 6 5 8 4		1 0 4 7 1 2	
Total général (I+II)		110	1 4 3 6 4 1	112	2 9 9 5	1 4 0 6 4 6		1 0 6 8 7 2	
PASSIF						Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120				1 0 0 0 0		1 0 0 0 0	
	Ecart de réévaluation	124							
	Réserve légale	126				1 0 0 0		1 0 0 0	
	Réserves réglementées *	130							
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131							
	Report à nouveau	134				4 5 6 1 1		2 3 5 0 0	
	Résultat de l'exercice	136				3 8 6 6 4		4 2 1 1 1	
	Provisions réglementées	140							
	Total I	142				9 5 2 7 6		7 6 6 1 1	
	Provisions pour risques et charges	154							
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156							
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164							
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166				5 0 1 6		4 8 2 6	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	6 6 4 0			4 0 3 5 3		2 5 4 3 5	
	Produits constatés d'avance	174							
	Total III	176				4 5 3 7 0		3 0 2 6 1	
	Total général (I + II + III)	180				1 4 0 6 4 6		1 0 6 8 7 2	
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195				
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		4 1 5 9		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302, Services
A ou du Code de Commerce des impôts)Désignation de l'entreprise SARL HP TRANSPORTS

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 4 Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 1 3 Néant *

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210		
	Production vendue	biens	215		214		
		services *	217		218	250 216	182 222
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230	2 213	1 326
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	252 430	183 547
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stock (marchandises) *				236		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240		
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : mobilier 30 147 - immobilier)			242	106 170	72 521
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	774	244	3 549	1 242
	Rémunérations du personnel *				250	64 614	38 669
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	29 662	17 402
	Dotations aux amortissements *				254	1 064	648
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	37	121
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
	Total des charges d'exploitation (II)				264	205 096	130 603

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)	280	732	498
	Produits exceptionnels	(IV)	290		
	Charges financières	(V)	294		
	Charges exceptionnelles	(VI)	300	1 327	885
	Impôts sur les bénéfices *	(VII)	306	8 074	10 446

2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)

B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	310	38 664	42 111
---------------------	--	-----	--------	--------

Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *	316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318		
	Provisions non déductibles *	322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)	324	8 074	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		
Déductions	écart de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248		
	Entreprise nouvelle (44. series)	986		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. series)	981		
	ZFA (44. quaterdecies)	345		
	Investissements outre-mer	344		
	Crédance due au report en arrière du déficit	346		
	Zones de revitalisation rurales (44. quaterdecies)	138		
	Bénéfice col. 1	352	45 189	
	Déficit col. 2	354		

Déficits	Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs	352	45 189	
	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)	356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :	360		
	Résultat fiscal après imputation des déficits	370	45 189	
	Primes et cotisations complémentaires facultatives	381		
	Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380		
	Montant de la T.V.A. collectée	374	50 749	
	Effectif moyen du personnel *	376	2	
	Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) :	378	18 073	
	Montants des prélèvements personnels de marchandises *	399		

Déficits	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352	45 189		354	
	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						356				
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :									360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370	45 189		372		
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381		Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant* :		380	n° du centre de gestion agréé :		388		
Montant de la T.V.A. collectée		374	50 749	Effectif moyen du personnel* :		376	2	dont apprentis :	0	handicapés :	0
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) :		378	18 073	Montants des prélèvements personnels de marchandises*		399				Effectif affecté à l'activité artisanale	861

Désignation de l'entreprise : SARL HP TRANSPORTS

31/12/2014

Détail des réintégrations diverses		
pénalités et amendes		133
Total des réintégrations diverses	330	133

Détail des déductions diverses		
Déduction CICE N		1 682
Total des déductions diverses	350	1 682

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL HP TRANSPORTS

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410	449	412		414		416	449	449
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	2 500	442	1 500	444	1 500	446	2 500	2 500
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462	647	464		466	647	647
	Autres immobilisations corporelles	470	1 359	472		474		476	1 359	1 359
Immobilisations financières		480	90	482	2 012	484		486	2 102	2 102
TOTAL		490	4 398	492	4 159	494	1 500	496	7 057	7 057
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500	449	502		504		506	449	
	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	461	532	806	534	306	536	961	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552	226	554		556	226	
Autres immobilisations corporelles		560	1 328	562	32	564		566	1 359	
TOTAL		570	2 238	572	1 064	574	306	576	2 995	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5					
	TRANSPALETTE ELECT									
	6	7	8	9	10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme				
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧		
1	1 500	306	1 194		(1 194)					
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578 1 500	580 306	582 1 194	584	586 (1 194)	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595		
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591			
TOTAL					596 (1 194)	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL HP TRANSPORTS

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
--	-----	--

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)

800	☒
-----	-------------------------------------

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise : SARL HP TRANSPORTSNéant ☐ *Exercice ouvert le : 01/01/2014et clos le : 31/12/2014Durée en nombre de mois 12**I - PRODUCTION DE L'ENTREPRISE**

Ventes de marchandises	108	
Production vendue - Biens	109	
Production vendue - Services	141	250 216
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	115	8
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 1	144	250 224

II - CONSOMMATION DE BIENS ET SERVICES EN PROVENANCE DE TIERS (1)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	121	
Variation de stock (marchandises)	122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	145	
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers et redevances	125	69 636
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	37
Abandon de créances à caractère commercial	149	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	69 673

III - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	137	180 552
-----------------------------	--------------------------	------------	----------------

IV - CONTRIBUTION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES

Valeur ajoutée de référence assujettie à la CVAE (à reporter sur la 1329 et la 1330-CVAE)	117	180 552
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n° 1330-CVAE, alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.		
Mono-établissement au sens de la CVAE	020	x
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	250 216
Période de référence	du 024 01/01/2014 au 160 31/12/2014	
Date de cessation	186	

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 4

N° SIRET

4 8 9 8 9 4 6 1 8 0 0 0 2 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL HP TRANSPORTS

ADRESSE (voie)

12 AV. DE CASTELLANE

LE FLORES

CODE POSTAL

06100

VILLE

NICE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mlle Nom patronymique TAMI Prénom(s) MyriamNom marital % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 50Naissance : Date 101061 N° Département 06 Commune NICE Pays FRANCEAdresse : N° 12 Voie Avenue De CASTELLANECode postal 06100 Commune NICE Pays FRANCETitre (2) M Nom patronymique HUCHANT Prénom(s) PhilippeNom marital % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 50Naissance : Date 170658 N° Département 75 Commune PARIS Pays FRANCEAdresse : N° 12 Voie Avenue De CASTELLANECode postal 06100 Commune NICE Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2015

Page 10

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 4

N° SIRET

4 8 9 8 9 4 6 1 8 0 0 0 2 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL HP TRANSPORTS

ADRESSE (voie)

12 AV. DE CASTELLANE

LE FLORES

CODE POSTAL

06100

VILLE

NICE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
Immobilisations			
31/12/2014 CD RENAULT SOMI EXT GARANTIE 2 A	956.24		
31/12/2014 CD LIXXBAILL LEASING VEHICULE	246.19		
31/12/2014 CD LIXXBAILL LEASING VEHICULE	6.10		
31/12/2014 CD LEASING RENAULT TRUCKS BG878D	164.06		
31/12/2014 CD 14F58531 ST JEAN CALENDRIERS	702.94		
31/12/2014 CD FREE	9.89		
31/12/2014 CD MACIF	234.57		
Immobilisations incorporelles			
31/12/2014 CD PAR COTIS MUTUELLE MR LUNG	500.64		
Immobilisations financières			
31/12/2014 CD PAR TIPP 1E SE 2014	397.45		
31/12/2014 CD PAR TIPP 2ESE 2014	518.50		
Autres immobilisations			
31/12/2014 CD PAR INT CAT	366.34		
COMPTES DE PASSIF			
Provisions pour risques et charges			
31/12/2014 CD PROV HONOR COMPT 2MOIS		480.00	
31/12/2014 CD PROV HONOR INFOR 2 MOIS		48.00	
31/12/2014 CD PROV AGO 2014		408.00	
31/12/2014 CD PROV FRAIS ACTES AGO 2014		59.29	
Provisions pour impôts			
31/12/2014 CD Provisions pour congés payés		956.40	
Provisions pour impôts et taxes			
31/12/2014 CD CHARGES / CAP		443.67	
Provisions pour impôts et taxes			
31/12/2014 CD PROV PRIME A REGLER		2 000.00	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
31/12/2014 OD CHARGES SUR PRIME A REGLER		1 600.00	
31/12/2014 OD COTIS CONGES PAYES 4ETR2014		1 027.00	
31/12/2014 OD PROV FC 2014		404.44	
31/12/2014 OD PROV TAXE APPRENT 2014		417.00	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
24/01/2014 LCL 2790325 TP AMENDE	63.00		
01/02/2014 LCL 2790301 AMENDE	35.00		
19/05/2014 LCL AMENDE PVE	35.00		
31/12/2014 90 Cession / Rebut au 31/12/2014	1 194.00		

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF	Exercice N 31/12/2014	% bilan	Exercice N-1 31/12/2013	% bilan	Exercice N-2 31/12/2012	% bilan
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
20500000 CONCESSIONS BREVETS LICENCES	449.00	0.32	449.00	0.42	449.00	0.61
28050000 AMORTISSEMENT LOGICIEL	449.00	0.32	449.00	0.42	449.00	0.61
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 960.00	1.39	2 070.53	1.94	218.53	0.30
21540000 MATERIEL INDUSTRIEL	2 500.00	1.78	2 500.00	2.34		
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	647.00	0.46				
21830000 MAT.DE BUREAU ET INFO	1 359.41	0.97	1 359.41	1.27	1 359.41	1.84
28154000 AMORTISSEMENT MOBILIER	961.00	0.68	461.00	0.43		
28182000 AMORTISSEMENTS MAT DE TRANSPOR	226.00	0.16				
28183000 AMORT MAT DE BUREAU	1 359.41	0.97	1 327.88	1.24	1 140.88	1.55
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 102.00	1.49	90.00	0.08	90.00	0.12
27500000 CAUTIONS	2 102.00	1.49	90.00	0.08	90.00	0.12
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES			281.30	0.26		
40910000 AVANCES C/C ASSOCIES			281.30	0.26		
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	44 992.22	31.99	30 260.34	28.31	25 098.07	34.02
41100000 COLLECTIF CLIENTS 19.6	741.12	0.53	30 260.34	28.31	25 098.07	34.02
41110000 CLIENTS COLLECTIF 20%	44 251.10	31.46				
AUTRES CREANCES	7 733.83	5.50	1 635.64	1.53	4 127.03	5.59
42500000 AVANCES REMUNERATION					800.00	1.08
43870000 ORG SOCIAUX, PRDTS A RECEVOIR	500.64	0.36				
44400000 ETAT, IMPOTS A PAYER	4 056.00	2.88			2 013.00	2.73
44566000 TVA/AUTRES BIENS&SERVICES	839.29	0.60	283.11	0.26	694.92	0.94
44580000 TVA A REGULARISER	822.33	0.58				
44586000 TVA SUR FACTURES NON PARVENUES	233.28	0.17	375.00	0.35	223.21	0.30
44870000 ETAT REMBOURSEMENT A OBTENIR	915.95	0.65	661.26	0.62		
46870000 DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	366.34	0.26	316.27	0.30	395.90	0.54
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	21 815.67	15.51	21 133.67	19.77	20 951.73	28.40
50810000 AUTRES VALEURS MOBILIERES	21 815.67	15.51	21 133.67	19.77	20 951.73	28.40
DISPONIBILITES	59 722.00	42.46	48 494.86	45.38	22 777.91	30.87
51210000 CREDIT LYONNAIS	59 722.00	42.46	48 494.86	45.38	22 777.91	30.87
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	2 319.99	1.65	2 905.88	2.72	511.54	0.69
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	2 319.99	1.65	2 905.88	2.72	511.54	0.69

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF		Exercice N 31/12/2014 12	% bilan	Exercice N-1 31/12/2013 12	% bilan	Exercice N-2 31/12/2012 12	% bilan
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL		10 000.00	7.11	10 000.00	9.36	10 000.00	13.55
10130000 CAPITAL SOCIAL		10 000.00	7.11	10 000.00	9.36	10 000.00	13.55
RESERVE LEGALE		1 000.00	0.71	1 000.00	0.94	1 000.00	1.36
10611000 RESERVE LEGALE		1 000.00	0.71	1 000.00	0.94	1 000.00	1.36
REPORT A NOUVEAU		45 611.45	32.43	23 500.06	21.99	24 052.17	32.60
11000000 REPORT A NOUVEAU		45 611.45	32.43	23 500.06	21.99	24 052.17	32.60
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		38 664.38	27.49	42 111.39	39.40	19 447.89	26.36
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		5 016.40	3.57	4 825.77	4.52	3 872.47	5.25
40100000 COLLECTIF FOURNISSEURS		4 021.11	2.86	2 575.79	2.41	2 733.21	3.70
40810000 FOURNISSEURS,FRE NON PARVENUES		995.29	0.71	2 249.98	2.11	1 139.26	1.54
AUTRES DETTES		40 353.48	28.69	25 435.00	23.80	15 402.28	20.88
42100000 REMUN. HUCHANT PHILIPPE		2 400.00	1.71				
42111000 LUNG Adrian		1 791.00	1.27				
42820000 DETTES PR CONGES A PAYER		956.40	0.68	892.26	0.83	988.59	1.34
43100000 URSSAF		10 104.63	7.18	6 127.93	5.73	5 019.00	6.80
43730000 CARCEPT RETR. & PREV.		2 339.00	1.66	1 420.40	1.33	1 350.00	1.83
43736000 COTIS MUTUELLE CONTRAT TRM		657.00	0.47	277.98	0.26		
43820000 DETTES CHARGES/CONGES PAYES		443.67	0.32	423.11	0.40	430.83	0.58
43860000 ORG SOCIAUX, CHGS A PAYER		4 627.00	3.29				
44400000 ETAT, IMPOTS A PAYER				6 610.00	6.18		
44551000 TVA A DECAISSER		2 075.00	1.48	2 151.00	2.01	2 466.00	3.34
44571000 TVA COLLECTEE A 20 %		7 498.70	5.33				
44571100 TVA COLLECTEE A 19,6 %				4 512.62	4.22	4 432.55	6.01
44860000 ETAT DIVERS, CHARGES A PAYER		821.44	0.58	519.89	0.49	452.70	0.61
45501000 C/C HUCHANT PHILIPPE		3 214.83	2.29	1 351.26	1.26	109.06	0.15
45502000 C/C TAMI MYRIAM		3 424.81	2.44	1 148.55	1.07	153.55	0.21

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 31/12/2014 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2013 12	% CA	Exercice N-2 31/12/2012 12	% CA
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	250 216.25	100.00	182 221.61	100.00	143 097.79	100.00
70600000 PRESTATIONS DE SERVICES 20 %	249 374.39	99.66				
70610000 PRESTATIONS DE SERVICES 19.6 %			182 097.91	99.93	142 712.84	99.73
70620000 PRESTATIONS DE SERVICE CEE	430.00	0.17				
70880000 PROD ACTIVITES ANNEXES HT	411.86	0.16	123.70	0.07	384.95	0.27
AUTRES PRODUITS	2 213.41	0.88	1 325.78	0.73	2 783.73	1.95
75800000 PRODUITS DIVERS DE GESTION	8.22	0.00	11.48	0.01	3.82	0.00
79100000 TRANSFERT DE CHARGES	2 205.19	0.88	1 314.30	0.72	2 779.91	1.94
AUTRES CHARGES EXTERNES	106 170.11	42.43	72 520.66	39.80	72 969.07	50.99
60400000 ACHATS ETUDES & PREST SERVICES	10 089.76	4.03	6 472.35	3.55	2 368.46	1.66
60620000 CARBURANTS	23 564.60	9.42	16 826.24	9.23	11 327.60	7.92
60630000 FOURNIT ENTRETIEN & PETIT EQUI	944.93	0.38	1 329.18	0.73	1 584.60	1.11
60632000 PETIT MATERIEL CEE					33.61	0.02
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	502.71	0.20	481.16	0.26	453.07	0.32
60680000 VETEMENTS DE TRAVAIL	237.37	0.09	50.00	0.03	37.68	0.03
61110000 SOUS TRAITANCE INFORMATIQUE	240.00	0.10	240.00	0.13	240.00	0.17
61220400 LEASING LCL CONTRAT 314059BA0	10 066.97	4.02	12 693.78	6.97	24 247.00	16.94
61220500 LEASING VU CONTRAT 279840VC0	4 293.59	1.72	4 300.81	2.36	5 104.96	3.57
61220600 LEASING TRUCKS CONTRAT 2122720	15 785.94	6.31				
61320000 LOCATION Q/P LOYER 20%	3 000.00	1.20	2 960.00	1.62	2 940.00	2.05
61321000 LOCATION GARAGE	1 089.72	0.44	1 080.00	0.59	550.00	0.38
61351000 LOCATIONS DE VEHICULES	2 298.00	0.92	250.84	0.14		
61500000 ENTRETIEN ET REPARATIONS			1 565.04	0.86	87.02	0.06
61551000 ENTRETIEN VEHICULES	9 170.33	3.66	5 003.14	2.75	7 486.61	5.23
61600000 ASSURANCE / MARCHS TRANSPORT	990.88	0.40	1 149.54	0.63		
61600002 ASS CAMION TRANS ASSURANCE	5 096.00	2.04	3 264.00	1.79	3 252.59	2.27
61600003 ASSURANCES MACIFILIA RC EXPL					141.35	0.10
61600004 ASSURANCE KIA VOIT CM386GQ	948.14	0.38	1 010.57	0.55	101.18	0.07
61620000 ASSURANCE CREDIT BAIL LCL	572.89	0.23	789.81	0.43	703.79	0.49
61621000 ASS. LEASING TRUCKS 2122720	295.28	0.12				
61650000 EXT GARANTIE RENAULT TRUCKS	458.76	0.18				
62260000 HONORAIRES COMPTABLES	2 400.00	0.96	2 400.00	1.32	2 400.00	1.68
62262000 HONORAIRES JURIDIQUES	348.00	0.14	336.00	0.18	338.00	0.24
62263000 AUTRES HONORAIRES	400.00	0.16	400.00	0.22	100.00	0.07
62270000 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	66.14	0.03	59.94	0.03	66.80	0.05
62300000 PUBLICITE	684.74	0.27			150.00	0.10
62340000 CADEAUX CLIENTELE	1 392.07	0.56				
62410000 TRANSPORT SUR ACHATS	12.99	0.01	33.00	0.02	278.26	0.19
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	6 366.15	2.54	5 634.33	3.09	2 720.61	1.90
62570000 RECEPTIONS	2 425.96	0.97	2 190.79	1.20	3 802.25	2.66
62610000 FRAIS POSTAUX	198.75	0.08	139.20	0.08	107.38	0.08
62630000 TELEPHONE PORTABLE	854.42	0.34	731.35	0.40	1 191.24	0.83
62640000 INTERNET FREE	444.23	0.18	471.72	0.26	465.55	0.33
62700000 SERVICES BANCAIRES & ASS	810.79	0.32	607.27	0.33	689.46	0.48
62780000 AUTRES FRAIS ET COM SUR PRESTA	15.00	0.01	12.20	0.01		
62810000 COTISATIONS DIVERSES	105.00	0.04	38.40	0.02		
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	3 549.24	1.42	1 242.24	0.68	1 633.22	1.14
63120000 TAXE APPRENTISSAGE	417.00	0.17	264.00	0.14	230.00	0.16
63330000 PARTICIPATION FORMATION CONTIN	956.24	0.38	213.24	0.12	658.21	0.46
63511000 C.F.E.	774.00	0.31	765.00	0.42	745.00	0.52

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N		%	Exercice N-1		%	Exercice N-2		%
	31/12/2014	12	CA	31/12/2013	12	CA	31/12/2012	12	CA
63580000 AUTRES DROIT	1	402.00	0.56						
63582000 TAXE ECO PARTICIPATION							0.01		
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	64	614.46	25.82	38	668.87	21.22	34	173.78	23.88
64110000 REMUNERATION DU PERSONNEL	61	280.00	24.49	38	765.20	21.27	33	855.92	23.66
64110001 PRIME SALARIES	2	000.00	0.80						
64120000 PROVISION CONGES PAYES	64	14	0.03	96	33	0.05	317	86	0.22
64140000 PANIERS	1	270.32	0.51						
CHARGES SOCIALES	29	661.99	11.85	17	402.33	9.55	15	242.68	10.65
64510000 URSSAF	20	547.48	8.21	13	312.27	7.31	11	330.92	7.92
64530000 COTIS. RETRAITE & PREVOYANCE	4	138.56	1.65	3	582.87	1.97	3	203.54	2.24
64534000 CS CONG PAY CHAUFFEURS	2	626.33	1.05						
64540000 POLE EMPLOI PACA	1	205.22	0.48	417	21	0.23	398	04	0.28
64580000 CHARGES / CONGES A PAYER	20	56	0.01	7	72	0.00	247	18	0.17
64581000 COTISATIONS MUTUELLE	1	086.84	0.43	416	70	0.23			
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	119	00	0.05	69	00	0.04	63	00	0.04
64810000 CHARGES SUR PRIME A PAYER	1	600.00	0.64						
64900000 C.I.C.E.	1	682.00	0.67	388	00	0.21			
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	1	063.53	0.43	648	00	0.36	187	00	0.13
68112000 DOTATIONS AMORTS IMMOBS CORP.	1	063.53	0.43	648	00	0.36	187	00	0.13
AUTRES CHARGES	37	02	0.01	121	11	0.07	7	93	0.01
65800000 CHARGES DIV. GESTION COURANTE	37	02	0.01	121	11	0.07	7	93	0.01
PRODUITS FINANCIERS	732	07	0.29	498	21	0.27	237	20	0.17
76700000 PRODUITS NETS S/CES VAL MOB	732	07	0.29	498	21	0.27	237	20	0.17
PRODUITS EXCEPTIONNELS							1 080	85	0.76
77100000 PROD EXCEP/OPERATION GESTION							1 080	85	0.76
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1	327.00	0.53	885	00	0.49	90	00	0.06
67100000 CHARGES EXCEPTIONNELLES				750	00	0.41			
67120000 AMENDES ET PENALITES	133	00	0.05	135	00	0.07	90	00	0.06
67500000 VALEUR NETTE CESSION EL ACTIF	1	194.00	0.48						
IMPOTS SUR LES BENEFICES	8	074.00	3.23	10	446.00	5.73	3	448.00	2.41
69500000 IMPOT SUR LES SOCIETES	8	074.00	3.23	10	446.00	5.73	3	448.00	2.41